

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mercredi 28 septembre 2016 – Salons de l'hotel de ville

Centre-Ville/Gare/Garibaldi



GISELE CHRISTOPH,
coprésidente habitante



JACQUES BURIAT
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Questions de sécurité : échanges avec le représentant de la Police municipale.

Un conseiller de quartier demande quelle réglementation s'applique en matière de barbecues sur les balcons d'une copropriété. Le policier municipal lui répond que ce sont les dispositions du règlement intérieur de la copropriété qui s'appliquent.

• **Rue Georges Sand à proximité du transformateur** : des véhicules ventouses sont signalés. Cet endroit semble se transformer en atelier de réparation ou en entrepôt de matériaux. La police municipale indique qu'elle est déjà intervenue dans ce secteur. Une nouvelle investigation sera faite. Le policier rappelle la procédure d'enlèvement des véhicules épaves ou ventouses : tout véhicule ventouse qui reste sur l'espace public pendant plus de 7 jours fait l'objet d'une mise en demeure. Sans réponse du propriétaire, une procédure d'enlèvement est engagée. Pour les espaces privés collectifs, la Ville ne peut intervenir que si elle est saisie officiellement par le propriétaire du tènement foncier.

• **Rue Henri Maréchal devant la banque** : un conseiller de quartier signale du stationnement sur trottoir. La police municipale indique qu'elle a déjà verbalisé des contrevenants dans ce secteur.

Le policier rappelle qu'il est important de signaler à la police municipale les rodéos

observés. En recoupant diverses informations, la localisation des acteurs de ces incivilités routières est possible.

• **Rue Aristide Briand** : l'îlot central est régulièrement utilisé en zone de stationnement pour les personnes se rendant dans la supérette VIVAL.

➤ Compte-rendu de l'activité des groupes de travail

• Réaménagement du square Edouard Herriot

L'objectif de la démarche engagée est de proposer l'aménagement d'un square complémentaire du square Kateb Yacine et de celui des Couleurs. Aujourd'hui, il bénéficie d'une meilleure visibilité grâce aux travaux d'éclaircissement qui ont été réalisés. L'enjeu de ce réaménagement sera de permettre à différentes générations de se réapproprier cet espace de loisirs et de détente tout en restant un poumon pour le Centre Social de l'Olivier. L'éclairage public sera amélioré. Suite à une large concertation avec les riverains et usagers du centre social, les conseillers de quartier ont transmis plusieurs propositions à la Ville; notamment de création d'une aire de fitness en plein air. Elles doivent trouver une traduction budgétaire dans le cadre de la pluri annualité budgétaire.

• Balade urbaine du 21 mai et du 18 septembre et perspectives

Cette balade a permis aux habitants du centre ville mais également à d'autres san priots de porter un nouveau regard sur ce quartier, et de découvrir les particularités de ce secteur. Un travail de recherches de plus de six mois, complété par des entretiens avec des personnalités locales et des habitants a débouché sur l'élaboration d'une brochure pédagogique. La première édition de la balade urbaine a rassemblé plus de 70 personnes, la seconde pour les journées du patrimoine des 17 et 18 septembre a été suivie par une trentaine de personnes malgré les conditions météorologiques très défavorables. L'exposition de photographies au château le samedi 17 a été très appréciée. Les conseillers de quartier impliqués dans ce projet ont pris beaucoup de plaisir à mener cette action collective. La balade pourrait être adaptée pour les élèves san-priots.

• Mise en place d'une démarche inter quartiers pour le suivi de la charte dédic' propreté.

Les conseils de quartier souhaitent relancer la dynamique qui a permis d'aboutir à l'adoption de la charte Dédic' Propreté fin 2015. Les coprésidents des conseils de quartier se réuniront en octobre avec les premiers signataires et les associations des commerçants pour échanger sur les pistes d'actions à mettre en œuvre pour la faire vivre et mobiliser de nouveaux partenaires. Le service communication réfléchit à la création d'un autocollant pour identifier les commerçants impliqués dans la charte et volontaires pour la faire appliquer. L'élaboration d'une pochette d'information sur ce dispositif est envisagée afin de sensibiliser tous les nouveaux commerçants s'installant à Saint-Priest.

➤ Point sur le tableau de bord

25 questions ne sont pas résolues ; elles concernent pour 10 d'entre elles des questions de propreté, pour 7 des questions de sécurité, pour 3 autres des questions d'accessibilité dont la problématique de la gare SNCF, pour 2 des questions de santé et de pollution ; les 3 dernières sont classées dans la rubrique divers. 3 fiches sont clôturées.

Le tableau de bord a beaucoup évolué et sa lecture est maintenant plus aisée. Le conseil de quartier insiste sur le fait de pouvoir accéder régulièrement à ce tableau de bord. Une réflexion est à mener pour mettre ce tableau de bord en ligne dans le cadre d'un extranet partagé entre les conseillers de quartier.

➤ Tour de table permettant à chaque conseiller d'apporter ses remarques et suggestions

> *Vers le groupe scolaire Brenier* : l'absence de passages piétons est à nouveau évoquée. Le conseil de quartier souhaite que cette question soit évoquée avec la Métropole.

> *Angle des rues Récamier et Herriot* : le passage piétons provisoire (marquage jaune) est quasiment effacé. Le conseil de quartier demande que la peinture soit rafraîchie.

> *Croisement rue Petrucciani et Mozart* : un conseiller de quartier indique que la jardinière n'est pas suffisamment taillée. Le service espaces verts de la Ville sera sollicité.

> *Devant la médiathèque, le cinéma, la Poste et le magasin de fleurs In Rosa* : une conseillère de quartier signale la présence de rats.

> Une conseillère de quartier demande s'il est envisageable que la navette séniors se rende au sud de la voie ferrée.

> *Rues Henri Maréchal et Anatole France* : la vitesse est jugée trop excessive. Il est proposé de faire une campagne de comptages avec les radars pédagogiques.

> *Vers le cabinet de radiologie rue Henri Maréchal* : un habitant a demandé via un conseiller de quartier s'il était envisageable de décaler la ligne du feu tricolore.

> Un conseiller demande si la Ville pourrait recenser toutes les haies qui débordent sur les trottoirs. La réponse apportée est qu'il faut faire remonter ces signalements à Démocratie Locale qui saisit ensuite soit la Métropole soit les services de la Ville. Lorsqu'il s'agit de la haie d'un particulier, un courrier lui est envoyé avec mise en demeure de procéder à la taille des végétaux.

> *Square du chat rouge* : une conseillère de quartier signale des graffitis et messages choquants pour les enfants fréquentant ce lieu. Le service Démocratie Locale a signalé qu'un service municipal interviendrait.

> *Devant l'entrée du groupe scolaire Edouard Herriot* : cette même conseillère de quartier signale que la jardinière n'est pas perméable du fait du couvre sol répandu.

> *Place Roger Salengro* : des conseillers évoquent la dangerosité pour les Personnes à Mobilité Réduite de la margelle devant les kiosques. Un conseiller évoque l'avaloir de la fontaine qui connaîtrait un problème d'évacuation. Un autre parle du shunt au nord de la place qui reste toujours problématique.

> *Devant le bâtiment de la sécurité sociale* : un conseiller signale des pierres décelées. Au bas du pont de Chevreuil en direction de Corbas : Des trous en formation sont signalés.

> *Avenue Jean Jaurès* : des conseillers demandent si les platanes seront abattus.

Il est précisé que ces arbres seront remplacés en fonction de leur état sanitaire.

> *Rue des Lys* : un conseiller évoque le stationnement problématique le vendredi.

Le conseil de quartier souhaite pouvoir s'emparer de l'action Les Voisins Solidaires.

➤ Informations service Démocratie locale

• **Retour sur les groupes de travail interquartiers : actualisation du guide de la Démocratie locale, Charte et Événementiel : propositions des conseillers sur les numéros utiles et informations à communiquer dans le futur classeur de la démocratie locale**

Le renouvellement des conseils de quartier qui intervient tous les 3 ans aura lieu du 3 au 28 novembre. Pour mener à bien cette étape importante dans la vie des conseils de quartier, les 213 conseillers actuels ont été interrogés sur leurs souhaits en termes de formations, de thématiques à développer, de projets à porter. Leurs réponses donneront des priorités fortes pour les travaux des prochains conseils. Aussi, plusieurs groupes de travail se sont réunis en juin pour travailler sur les nouveaux guides et chartes de la démocratie locale, ainsi que sur les événements qui seront mis en place pour accompagner ce renouvellement. Les conseillers de quartier ont été assidus et de nombreuses propositions ont été formulées. Prochainement, la campagne de communication pour le renouvellement des conseils de quartier sera lancée. La soirée de renouvellement pour Centre Ville/Gare/Garibaldi aura lieu **le mercredi 9 novembre à 18h30 dans les salons de l'Hôtel de Ville. Tous les habitants qui souhaitent s'informer sur les conseils de quartier et les rejoindre sont invités à y participer.**

• **Événements dans le cadre du renouvellement des conseils de quartier : retour sur la mobilisation des conseillers de quartier au carrefour des associations et à la foire d'automne.**

Les conseillers de quartier souhaitent souligner la forte mobilisation du conseil de quartier le 17 septembre dernier pour tenir un stand sur la foire et donner ainsi de l'information sur leurs missions et projets et sur le renouvellement qui se profile.

• **Point sur la procédure de renouvellement des conseils de quartier (9 novembre pour ce conseil) et la mise en place des conseils citoyens**

Quelques conseillers de quartier n'ont pas encore répondu sur leur intention de renouveler ou non leur engagement. A ce jour, seulement 5 personnes ont déclaré ne pas vouloir poursuivre leur activité. Dans le cadre du renouvellement des conseils de quartier et suite à la mise en œuvre de la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine, certains conseillers de quartier pourront aussi siéger dans les conseils citoyens chargés de participer aux réflexions relatives à la politique de la Ville et de renouvellement urbain sur les secteurs de Bellevue et Garibaldi.

• **Point d'actualité sur la collecte des ordures ménagères**

Actuellement, toute la ville de Saint-Priest est collectée en fréquence 6 (5 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du tri) avec paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en fonction de cette fréquence. La Métropole envisage de réorganiser sur l'ensemble de son territoire les fréquences de collecte pour adapter l'offre de service au plus près des besoins d'enlèvement des déchets. Les orientations retenues sont de passer la collecte en fréquence 3 (2 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du bac de tri) dans les zones pavillonnaires, et de rester en fréquence 6 dans les zones d'habitat collectif. Pour les zones nouvellement collectées en fréquence 3 la TEOM diminuera. Cette amélioration de la performance de la collecte permettra de dégager du temps pour collecter de nouveaux secteurs urbanisés et des marges de manœuvre financières pour réaliser de nouveaux investissements en équipements de collecte. La mise en œuvre du nouveau dispositif de collecte est prévue pour début 2017.

➤ Parole donnée aux habitants non conseillers assistant au conseil de quartier

Une habitante intervient sur la vitesse excessive sur la rue Henri Maréchal, et sur le stationnement gênant devant le Crédit Lyonnais.

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Centre-Ville / Gare / Garibaldi » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AISSAOUI Z., BACK MJ., BELHAMEL M., **BONNEFOY D.**, BONNET-PIOLI S., BOURRIN L., CALVET A., CHERIF R., **CHRISTOPH G.**, CILIENTO D., **CROCHON E.**, DAUMAS G., DESMONCEAU A., **EMGBA MEKONGO L.**, **FAVANTINES S.**, **FOFANA M.**, **GARCIA M.**, **GUERIN D.**, **GIL D.**, LOUJ A., **LE DERFF AM.**, LEMAIRE A., **MACHARD M.**, MADOURI H., MARTINO A., NEHDI M., ROCHE S., ROSSILLIERE L., VENET R., WAN-DER-HEYOTEN F.

